



Information sur le traitement des données

Règlement Général sur la Protection des Données
25 mai 2018



NJUKO est sensible à la confiance que vous nous témoignez et fait de sa qualité de service, à l'égard de ses clients et de ses partenaires, un objectif prioritaire.

Un nouveau Règlement Général européen de Protection des Données personnelles (RGPD), entre en vigueur le **25 mai 2018**, visant à responsabiliser les acteurs du traitements de données.

Chez **njuko**, nous accordons une importance majeure à **la protection des données personnelles** que nous traitons dans le cadre des inscriptions de vos participants à vos événements. **njuko n'est pas propriétaire de ces données**. Cependant, nous avons mis en place des outils à disposition des organisateurs pour se conformer au RGPD.

Depuis 2012, njuko s'est entouré de plusieurs cabinets sur les questions de sécurité et certification. Au 25 mai 2018, il n'existe aucun label de type « certifié RGPD » émanant de la CNIL (ou de tout autre organisme européen). **Notre Cabinet conseil atteste que njuko traite les données conformément au RGPD.**

Vous trouverez dans ce document toutes les informations techniques et commerciales chez njuko attestant de sa mise en conformité avec la nouvelle réglementation, ainsi qu'un rappel de la répartition de nos droits et responsabilités.

Nous avons aussi mis à jour nos **Conditions Générales d'Utilisation**.

Cette brochure est à titre informatif et ne doit pas être interprétée comme un avis juridique. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'exactitude et l'exhaustivité des informations présentées. Pour toute information légale, consultez la CNIL ou Bpifrance.

Nous allons détailler :

A - Comment njuko traite, conserve, protège vos données

B - Recommandations aux clients

Le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée, qui traite des données personnelles pour son compte ou non, dès lors :

- qu'elle est établie sur le territoire de l'Union européenne
- que son activité cible directement des résidents européens

Cela concerne les données informatisées comme les données papier.

Ce qu'il faut retenir :

Les engagements njuko

- njuko est clairement identifié comme **collecteur des données** en bas de chaque page d'inscription
- **Quelles données** sont collectées : nom, prénom, téléphone, email, langue
- Stockage de **cookies** pour analyser votre expérience sur le site internet, et optimiser la navigation
- Les données sont exclusivement stockées chez **Amazon Web Service** en Irlande
- **Formation du personnel** njuko sur le caractère sensible des données personnelles

Quelques conseils aux organisateurs

- Obtenir le **consentement explicite** des participants, et conserver une trace de ce consentement
- Obtenir la validation de la **politique de confidentialité**
- Fournir un schéma de **gestion des données**
- Ne collecter que les **données qui vous sont nécessaires** pour votre activité
- Demande d'**anonymisation** complète et définitive
- Offrir la possibilité de **désabonnement**



A - TRAITEMENT, CONSERVATION, PROTECTION DE VOS DONNÉES

En bas de page de votre site internet, et des pages d'inscription, le nom du **collecteur des données** doit être clairement indiqué. Cette mention apparait depuis 2016 en bas de chaque page d'inscription njuko. Si vous êtes un revendeur njuko en marque blanche, alors votre marque apparait en bas de chaque page d'inscription.

Transparence

En toute transparence, nous stockons nom, prénom, email, tél, langue d'utilisation de l'application.

Site internet njuko.com et njuko.net / Cookies

Nous avons besoin de votre consentement pour stocker des cookies sur votre appareil afin d'utiliser vos données de recherche, de localisation et de navigation, pour comprendre vos pratiques de navigation. Ces données ne sont pas collectées nominativement, mais uniquement à des fins statistiques pour améliorer l'expérience client sur njuko.

A - TRAITEMENT, CONSERVATION, PROTECTION DE VOS DONNÉES

Sécurité

Depuis ses premiers jours, njuko stocke toutes ses bases de données via les services d'Amazon Web services, et plus particulièrement dans le data center situé en Irlande dans l'Espace Européen.

Lors du traitement des données, des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été prises pour assurer la protection contre l'utilisation abusive des données. Les personnels qui travaillent au traitement des données sensibles s'assurent qu'aucune personne non autorisée n'y a accès.

Le personnel de la société njuko est formé quant au caractère confidentiel des données auxquelles il a accès. Une clause dans le contrat de travail et une note interne attestent de la formation du personnel.

Les droits d'accès aux données personnelles sont strictement contrôlés et définis par le Président et le Responsable Technique.



9 Volkswagen

FIA World Rally Championship

Red Bull

Castrol EDGE

MICHELIN

MICHELIN

Castrol EDGE



njuko.com

B - RECOMMANDATIONS AUX CLIENTS

En tant qu'organisateur, vous devez :

► **Obtenir le consentement explicite** (opt-in) de vos participants pour stocker leurs données.

Conservez la **preuve de consentement** pour chaque contact de la base et être capable de la présenter si demandée :

- Date et heure de consentement
- Identité de l'individu
- Mode de collecte du consentement
- Informations fournies à la personne lors du recueil de son consentement
- Vous devez aussi préciser la **durée** de conservation des données.

Ceci s'applique à tous les nouveaux participants qui s'inscrivent à vos événements à partir du 25/05/2018, mais aussi à tout votre fichier client recueilli avant cette date.

B - RECOMMANDATIONS AUX CLIENTS

► Si les données personnelles sont collectées directement auprès du visiteur du site (par exemple en entrant le nom, l'adresse, etc. dans un formulaire d'inscription), le participant doit **accepter la politique de confidentialité de l'événement**, là encore en cochant une case.

L'organisateur doit faire apparaître clairement sa politique de confidentialité des données sur son site ou dans ses mentions légales. Si cette politique n'est pas acceptée, l'organisateur ne pourra pas conserver les données personnelles de la personne.

Attention, les cases pré-cochées sont désormais interdites !

Les informations suivantes doivent lui être fournies dans la politique de confidentialité :

- nom et coordonnées de la personne responsable et, le cas échéant, de son représentant
- coordonnées du délégué à la protection des données
- finalités poursuivies par le traitement
(comment et pourquoi vous comptez utiliser les données en question)
- le caractère obligatoire ou facultatif des réponses
- les destinataires ou catégories de destinataires des données
- l'intention, le cas échéant, de transférer les données à un pays tiers ou à un état non membre de l'UE.

B - RECOMMANDATIONS AUX CLIENTS

▶ Vous devez être en mesure de fournir, à tout moment, un schéma de gestion des données. C'est-à-dire que vous devez pouvoir produire la totalité des données que vous collectez sur vos participants. Depuis 2016, njuko met déjà à votre disposition une fonction vous permettant de le faire via un Export.

En bas de page de votre site internet, et des pages d'inscription, le nom du collecteur des données doit être clairement indiqué.

▶ Vous devez être en mesure de justifier que toutes les données que vous collectez vous sont nécessaires pour votre activité.

Par exemple, si vous demandez la taille du t-shirt, vous devez justifier que vous ne pouvez pas exercer votre activité sans cette information. La collecte des coordonnées postales peut être justifiée par le fait que vous devez fournir des statistiques pour vos demandes de subvention ou vos partenaires.

Pour s'abonner à une newsletter, un simple mail suffit, il n'est pas nécessaire de renseigner son âge ou son adresse. Ces données-là ne pourront plus être exigées dans les "champs obligatoires" des formulaires de collecte, sauf si leur "utilité" est prouvée pour une utilisation consentie.

Les données ne peuvent être traitées qu'aux fins pour lesquelles elles ont été collectées.

Exemple : l'adresse postale collectée lors de la commande, ne peut être utilisée que pour le traitement des commandes.

B - RECOMMANDATIONS AUX CLIENTS

► Les données « **anonymes** » : tout participant est en droit de demander l'anonymisation de ses données dans votre base de données (droit à l'oubli).

Bien entendu, cette demande ne peut être acceptée qu'après l'édition à laquelle il est inscrit. Sinon vous ne pourriez évidemment pas être en mesure d'assurer la sécurité lors de votre événement, sans savoir qui est qui.

En mai, njuko met un nouvel outil à disposition des organisateurs, afin que vous puissiez **anonymiser une inscription en un seul clic**. Toutes les données d'un participant faisant cette demande seront remplacées par des « xxx ».

Cet outil Njuko sera **activé par défaut dans chaque édition**. Il peut être désactivé, sous la responsabilité de l'organisateur, njuko ne pourra en être tenu responsable.

Il s'agit d'un bouton de demande individuelle d'anonymisation, qui apparaîtra lorsque le participant reviendra sur son inscription (au même endroit que Télécharger une pièce justificative ou Modifier mon inscription). Le participant pourra faire sa demande d'anonymisation à tout moment, après validation de son inscription (non automatisé, sur demande uniquement). Par contre, l'anonymisation ne sera effective que **60 jours après l'événement**, et sera **irréversible**. Toutes les données et les pièces jointes associées seront définitivement supprimées.

Si vous stockez votre base de données dans le **CRM**, alors l'intégralité des données de la personne demandant l'anonymisation seront supprimées (pas uniquement la course pour laquelle elle demande l'anonymisation).

B - RECOMMANDATIONS AUX CLIENTS

► Le **désabonnement** doit être rendu très simple et très clair (aussi facile que l'abonnement). Dans vos newsletters, précisez **l'identité de l'annonceur**, proposez un moyen simple de s'opposer à la réception de nouveaux messages, par un **lien de désabonnement**, indiquez le **contact pour exercer ses droits de suppression** d'informations personnelles.

Exemple : « Votre adresse électronique fait l'objet d'un traitement automatisé vous permettant d'accéder au formulaire de demande d'invitation. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données et pouvez en obtenir la rectification ou exercer votre droit d'opposition en contactant la société XXX à l'adresse info@... »

Seules les données personnelles sont concernées. L'email professionnel direct est considéré comme une donnée personnelle. Par contre, les emails professionnels génériques (ex. contact@abc.com) ne sont pas concernés.

Un traitement de données personnelles n'est pas nécessairement informatisé : **les fichiers papier sont également concernés** et doivent être protégés dans les mêmes conditions.

Actuellement les données des coureurs sont archivées dans njuko pour une durée indéterminée. Il n'y a pas de nombre d'années définies précisément pour conserver les données. Nous recommandons aux organisateurs de ne conserver que 2 ou 3 ans antérieures.



njuko.com